FICR EN AFRIQUE

Feuille de route 2017-2020





CETTE FEUILLE DE ROUTE EST DIVISÉE EN TROIS SECTIONS

La Section 1 présente le contexte, les défis et les possibilités.

La Section 2 couvre les huit Domaines Prioritaires et fournit une brève description de l'environnement opérationnel et des principaux jalons de la réussite.

La Section 3 décrit les quatre stratégies de mise en œuvre ainsi que les bases essentielles à leur réussite.

Table des matières	Page
Objectif de la Feuille de route	5
Vision	5
Principes directeurs	5
Processus d'élaboration	6
Section 1	8
Contexte	8
Défis	10
Opportunités Nouveau modèle opérationnel	11 14
Modèle de leadership partagé	16
Section 2	16
Huit domaines prioritaires Principaux jalons	
Section 3	29
Quatre stratégies de mise en œuvre	
Bases essentielles de la réussite	
Principaux jalons	



OBJECTIF DE LA FEUILLE DE ROUTE

Cette Feuille de route a pour objectif de présenter l'engagement de la FICR en Afrique dans la réalisation de ses plans ambitieux qui visent à accompagner les Sociétés nationales dans le développement et la prestation de services. Elle ne constitue pas un plan stratégique ou opérationnel. Elle résume plutôt la raison d'être de ses plans opérationnels et stratégiques et décrit les principaux jalons de sa réussite. La Feuille de route complète la Stratégie mondiale de 2020 de la FICR et adapte ses interventions en Afrique aux Objectifs de développement durable (ODD).

VISION

La FICR est guidée par la vision d'une Afrique dotée de Sociétés nationales efficaces, responsables et résilientes qui se soutiennent mutuellement, fournissent un service de qualité aux communautés vulnérables et reçoivent un appui cohérent, fiable et pertinent de son Secrétariat. En tirant parti de sa capacité collective et en s'appuyant sur la responsabilité partagée avec les Sociétés nationales, le Bureau régional de la FICR en Afrique élargira la portée de son assistance, accélérera le renforcement des capacités de ses membres et améliorera les services offerts aux communautés vulnérables.

PRINCIPES DIRECTEURS

Le Bureau régional pour l'Afrique présente cette Feuille de route comme un cadre de mobilisation de l'appui, de la participation de ses partenaires et de la mise sur pied d'un programme efficace en matière de développement et de l'aide humanitaire en faveur des Sociétés nationales en Afrique subsaharienne. Tout au long de ce processus de planification, la FICR a été guidée par les principes fondamentaux suivants:

- Engagement profond à être plus proche des Sociétés nationales à travers la fourniture de services pratiques, un leadership partagé avec des retombées tangibles pour l'ensemble des 49 Sociétés africaines membres de la FICR en Afrique subsaharienne.
- Définition de toutes les activités et tous les jalons visant à renforcer la position centrale qu'occupe le développement des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en Afrique et assurer un investissement accru en faveur du renforcement de leur rôle en tant qu'acteurs locaux essentiels.
- Passage du financement à court terme axé sur les projets au financement thématique pluriannuel où les Sociétés nationales partenaires travaillent ensemble, conformément aux plans d'action des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
- Reconnaitre que sauver des vies reste une responsabilité essentielle de la FICR et de ses membres, qui est toutefois insuffisante. Nous devons réduire les besoins. La FICR s'attellera à bâtir un monde plus résilient où la dignité est placée au premier plan et où moins de vies sont perturbées ou perdues suite aux catastro-phes, aux conflits et aux maladies.
- Engagement à atteindre des résultats mesurables. Le Bureau régional pour l'Afrique s'engage formellement à apporter des changements au niveau des capacités d'au moins 35 Sociétés nationales d'ici 2020.

Le Bureau régional pour l'Afrique procédera à des ajustements continus pour assurer que son appui demeure pertinent, efficace et responsable vis-à-vis des partenaires, des Sociétés nationales membres et des populations vulnérables dans toute l'Afrique subsaharienne. Pour ce faire, il appuiera sa proposition de valeur unique pour mobiliser des volontaires formés, faciliter la coopération transfrontalière et combler le fossé entre l'action humanitaire et le développement, en accordant son appui aux partenaires locaux dans la réponse aux situations d'urgence et le renforcement de la résilience de la communauté.

PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE

La Feuille de route émane d'un processus de consultation qui a fourni le cadre de son élaboration, dans un rapport initial qui :

- Résume les menaces, les risques et les vulnérabilités auxquels la Région doit faire face :
- Résume l'appui du Bureau régional pour l'Afrique aux Sociétés nationales africaines ;
- Met en relief les activités des Sociétés nationales africaines, qui répondent aux menaces, aux risques et aux vulnérabilités et qui sont menées grâce à l'appui du Bureau régional pour l'Afrique;
- Identifie les lacunes de l'appui apporté aux Sociétés nationales africaines ;
- Résume les activités entreprises par les Sociétés nationales partenaires ;
- Met en évidence les possibilités de collaboration avec l'Union africaine, les Commissions économiques régionales et le secteur privé ;
- Définit les moyens permettant d'améliorer les résultats et l'impact.

L'élaboration de cette Feuille de route a été consolidée par une étude théorique, des entretiens et des réunions avec les équipes du Bureau régional pour l'Afrique, les groupes et les Bureaux de pays, les Sociétés nationales partenaires ayant des intérêts dans la région et les Sociétés nationales africaines. D'autres consultations réalisées dans le cadre des forums avec les Partenaires et de la Conférence panafricaine, ont permis d'affiner et de confirmer les conclusions de la Feuille de route.



SECTION 1

CONTEXTE, DEFIS ET OPPORTUNITÉS

Selon l'évaluation annuelle de l'impact des interventions sur le développement réalisé par la Banque africaine de développement (2015), l'Afrique est le continent qui connaît la plus forte croissance dans le monde. Cette croissance exceptionnelle est fondée sur une combinaison des facteurs suivants : cours des matières premières favorables, nouveaux liens commerciaux et améliorations généralisées en matière de gouvernance économique. Par ailleurs, on observe dans de nombreuses régions du continent africain l'émergence d'une société civile de plus en plus dynamique, qui met en place de nouvelles formes d'engagement et de collaboration avec les gouvernements, les universités, les entreprises et les collectivités.

Toutefois, ces gains sont fragilisés par les vulnérabilités actuelles qui, dans certains cas, continuent de s'aggraver. Bon nombre de ces vulnérabilités constatées en Afrique subsaharienne sont souvent le résultat de l'exposition prolongée à un risque extrême, notamment le manque d'accès aux services et l'insuffisance des ressources d'appui au développement lors des catastrophes naturelles, dans les situations de pauvreté, de risques climatiques, de conflits et de troubles politiques.

TENDANCES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

- Les Sociétés nationales d'Afrique subsaharienne ont demandé plus d'un milliard de francs suisses d'aide au cours des 15 dernières années.
- Près de 500 millions de francs suisses ont été sollicités pour lutter contre la famine et l'insécurité alimentaire.
- 54 demandes d'aide pour répondre aux inondations au cours des trois dernières années, pour un montant total de plus de 15 millions de francs suisses. Les plus fréquentes proviennent du Kenya, de la Tanzanie et du Zimbabwe.
- Depuis 2002, 166 demandes provenant de 27 pays visaient à lutter contre le choléra, pour une valeur totale de plus 240 millions de francs suisses.
- Le plus grand nombre de demandes de soutien aux migrations provient des sociétés nationales du Tchad, du Soudan, de l'Ouganda et de la Tanzanie.
- Depuis 2002, 60 % de toutes les demandes d'aide consécutives aux passages des cyclones proviennent de Madagascar.
- Selon les évaluations de 2016 du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNISDR), les pays les plus exposés aux risques sont l'Éthiopie, le Kenya, le Mozambique, le Mali, le Niger, le Soudan et l'Ouganda.

Cet état de choses a donné lieu à une augmentation de l'insécurité alimentaire, à l'extension anarchique de l'urbanisation, aux mouvements démographiques et aux migrations, aux épidémies sans précédent, aux maladies chroniques et à l'insuffisance des produits de première nécessité, tels que la nourriture, l'eau et les services de santé. Par ailleurs, l'agitation sociale, l'exclusion et l'intolérance, les économies dysfonctionnelles et le faible taux d'emploi ont dégradé davantage la capacité des systèmes locaux et des populations vulnérables à faire face aux chocs. En outre, les changements climatiques continuent d'exacerber ces défis et ces risques pour des millions de personnes.

L'Afrique subsaharienne est caractérisée par les plus hauts taux de prévalence de la faim du globe. On estime que près de 240 millions de personnes de la

région ne bénéficient pas d'une alimentation suffisante pour jouir d'une vie saine et active. Les prix records des denrées alimentaires ainsi que la sécheresse poussent chaque jour un plus grand nombre de personnes dans la pauvreté et la faim. Les pays d'Afrique subsaharienne continuent d'afficher la plus haute prévalence de la mortalité maternelle et infantile, du VIH/sida et du paludisme. L'effondrement des systèmes de santé, le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement et le phénomène d'empiétement par l'homme sur les forêts auparavant inhabitées ont également placé cette partie du continent à l'épicentre des maladies transmissibles et d'origine hydrique à l'échelle mondiale.

Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge opèrent donc dans un contexte complexe caractérisé par un manque de ressources et une demande d'aide croissante des gouvernements locaux, des collectivités et des particuliers. Cette situation place les Sociétés nationales sous une pression énorme dans la réponse aux besoins de millions de

personnes vulnérables. La FICR et ses membres sont donc appelés à mener une action immédiate, substantielle, constante et croissante. Aucun autre continent ne fait face à une telle conflagration, où il est impératif de s'assurer que les populations africaines vulnérables bénéficient de Sociétés nationales africaines qui peuvent répondre aux besoins, être pertinentes et apporter un appui en temps voulu.

Pour répondre aux grandes tendances qui ont toujours guidé et vont probablement continuer à guider l'aide humanitaire et le développement en Afrique, la FICR entend mener des actions prioritaires dans les domaines suivants :

• Besoins alimentaires et sanitaires chroniques - La défaillance ou la contre-performance des systèmes alimentaires et sanitaires a exposé les populations vulnérables aux chocs récurrents et souvent prévisibles. Le Bureau régional pour l'Afrique s'efforcera de bâtir des communautés fortes et résilientes en Afrique grâce à des initiatives à grande échelle qui brisent le cycle de l'insécurité alimentaire et sanitaire dans les pays touchés par la maladie à virus Ebola, dans les bassins hydrographiques des fleuves Zambèze et Sénégal ainsi que dans les zones du lac Victoria et du lac Tchad.

LES 10 PREMIERS PAYS SUSCEPTIBLES D'AVOIR BESOIN D'AIDE EN 2017 (INFORM, 2016)

- Somalie
- Soudan du Sud
- République centrafricaine
- Tchad
- Niger
- Nigéria
- République démocratique du Congo
- Soudan
- Éthiopie
- Cameroun.

- Mouvements démographiques L'instabilité politique et les relations intercommunautaires conflictuelles et violentes ont donné lieu à des mouvements démographiques à grande échelle, des réfugiés et des perturbations. En Afrique, la FICR répondra aux besoins des personnes et des communautés secouées par la violence électorale et les mouvements démographiques forcés dans des pays comme le Soudan du Sud, le Nigeria, le Soudan, le Kenya, l'Éthiopie, le Burundi, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Gabon et la Gambie.
- Crises aiguës Une grave sécheresse et des crises sanitaires ont donné lieu à des situations de malnutrition grave, de maladies infectieuses et même de famine. Des millions de personnes sont exposées aux risques de famine dans de nombreuses régions de l'Afrique australe, de l'Afrique de l'Est et du bassin du lac Tchad. Les épidémies telles que la fièvre jaune, la fièvre de la vallée du Rift, le choléra et la polio menacent des millions de vies. Les tremblements de terre, les inondations et les autres catastrophes naturelles constituent une menace permanente pour les communautés vulnérables. Le Bureau régional pour l'Afrique répondra aux urgences en Afrique, notamment aux catastrophes locales à petite échelle en fournissant des services d'urgence en temps opportun.
- Développement des Sociétés nationales Les Sociétés nationales africaines sont souvent à l'avant-garde d'une société civile croissante et active en Afrique. Par ses 12 700 branches de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en Afrique, les Sociétés nationales représentent sans aucun doute le moyen le plus efficace et le plus approprié pour adapter l'aide au niveau local. Durant la dernière décennie, de nombreux segments de la société africaine se sont mobilisés afin de relever les défis auxquels est confronté le continent. Rappelant les engagements de la 8e Conférence panafricaine, le Bureau régional pour l'Afrique apportera son appui aux Sociétés nationales africaines dans la réalisation de leur ambition visant, notamment, à attirer des investissements, à accroître et mener une action communautaire, à poursuivre les efforts de renforcement des capacités et du professionnalisme en matière de gouvernance et de gestion, à promouvoir une culture d'inclusion à tous les niveaux, à jouer un rôle actif dans une dynamique tendant à influencer les décisions du gouvernement, à construire des partenariats régionaux et à réduire le nombre de personnes qui souffrent quotidiennement de la faim en Afrique.

DÉFIS SPÉCIFIQUES

Le Bureau régional pour l'Afrique a mis au point un plan visant à répondre aux défis spécifiques auxquels sont confrontés la majorité des Sociétés nationales africaines et la FICR en Afrique.

Défis des Sociétés nationales dans la lutte contre les vulnérabilités

- Préparation inadéquate pour aborder les vulnérabilités changeantes et croissantes dans un contexte humanitaire volatile.
- Absence de leadership transparent, stratégique et novateur au sein de nombreuses Sociétés nationales.
- Expérience limitée et systèmes de communication non adaptés pour assurer la visibilité des Sociétés nationales auprès d'un large public.
- Nombreuses questions de gouvernance, de gestion et d'intégrité au sein des Sociétés nationales.

- Les attentes en termes de redevabilité ainsi que de responsa-bilités administratives et techniques dépassent les capacités de bon nombre de Sociétés nationales
- Manque de participation systématique et significative des collectivités.
- Nombre excessif de conditions à court terme prescrites aux partenaires et aux donateurs.
- Financement à court terme insuffisant.
- Programmes de gestion et de rétention des volontaires peu efficaces.
- Faible capacité de mobilisation des fonds au niveau local.
- Dépendance financière vis-à-vis des partenaires internationaux du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
- Expérience et sensibilisation stratégique limitées dans la mise en place de partenariats nouveaux et novateurs avec les acteurs non-membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Défis de la FICR en Afrique

- Innovation et expertise cohérente, professionnelle et technique dans les domaines du développement organisationnel, de la planification, du suivi, de l'évaluation et des comptes rendus (PSEC) et de la mobilisation des fonds au niveau national.
- Demande croissante pour une expertise technique dans les programmes de développement des moyens de subsistance.
- Structure robuste, systèmes, dotation en personnel et appui financier en faveur de la logistique, l'approvisionnement et l'aide au logement.
- Coordination et harmonisation parfaite entre les partenaires du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans les contextes humanitaires et de développement.
- Financement prévisible, fiable, prévisible et à long terme afin d'assurer une présence cohérente et appropriée dans les pays.
- Programmes et opérations qui restent flexibles et suffisamment agiles pour répondre aux réactions de la communauté et aux changements du contexte.

OPPORTUNITÉS

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est bien placé pour contribuer au changement de paradigme dans l'action humanitaire et du développement en Afrique. Cependant, cela nécessite une transformation de la façon dont la FICR et ses membres opèrent et s'appuient mutuellement. La FICR a défini un plan ambitieux afin de tirer profit des opportunités spécifiques qui peuvent aider à transformer les opérations et la collaboration de la FICR.

Soutien par les pairs entre Sociétés nationales africaines

- Élargir la couverture des équipes d'assistance technique de la FICR en tirant parti des compétences existantes dans les Sociétés nationales africaines afin d'apporter l'appui nécessaire aux Sociétés nationales sœurs et répondre aux vulnérabilités changeantes.
- Adopter une approche systématique afin d'assurer la coordination de l'appui transfrontalier relatif à la préparation aux catastrophes et aux épidémies, aux mouvements démographiques ainsi qu'à la réponse à la sécheresse et aux besoins humanitaires.
- Assurer des déploiements de plus en plus fréquents du Groupe africain sur la gouvernance afin d'apporter l'appui de leadership nécessaire dans la gouvernance et la gestion.

- Établir un modèle de leadership et de responsabilité communs afin d'adapter l'appui local au contexte spécifique des Sociétés nationales et de faciliter un déploiement plus synergique de l'appui des pairs.
- Des résultats positifs tels que les initiatives du lac Victoria, du bassin du Zambèze et du bassin du fleuve Sénégal (IRIS), qui ont transformé les communautés vulnérables.
- Développer la branche où les communautés touchées par la crise fournissent des services humanitaires et de développement.
- Exploiter les capacités des Sociétés nationales africaines « fortes » afin de partager systématiquement les meilleures pratiques et assurer la formation parallèle d'une Société nationale sœur.

Renforcement de la transparence, de la responsabilité et du partenariat au sein de la FICR:

- Mettre en œuvre des programmes solides et transparents en matière de leadership, établir des cartographies en vue de surveiller le respect des engagements pris, des pratiques et des structures de gestion qui renforcent la responsabilisation dans toutes les 49 Sociétés nationales en Afrique subsaharienne.
- Renforcer et institutionnaliser la planification et la responsabilisation conjointes grâce à un leadership partagé des groupes composés de Sociétés nationales africaines et de partenaires du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
- Institutionnaliser le recours fréquent au Groupe africain sur la gouvernance dans le suivi et l'intervention rapide auprès des Sociétés nationales africaines lors des crises de leadership ou d'intégrité.
- Promouvoir et assurer systématiquement le suivi des résolutions du Conseil des délégués, en particulier autour de la coordination du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
- Soutenir les réseaux des Mouvements et des non-Mouvements sous-régionaux afin d'améliorer la consultation et établir des listes inter-agences en vue du déploiement d'urgence.
- Tirer parti des initiatives mondiales telles que le « Grand Compromis » et « la Coalition d'un milliard pour renforcer la résilience » (1BC) en vue de mobiliser des partenariats et des financements plus importants.

TRANSFORMER LA COLLABORATION DES PARTENAIRES DU MOUVEMENT



- Maintenir des attentes élevées en matière d'intégrité.
- Développer des branches pour localiser l'aide.
- Faire connaître nos programmes.
- Soutenir le leadership des Sociétés nationales africaines dans le cadre des principales initiatives.
- Partager la lourde responsabilité du leadership.
- Assurer le respect mutuel.
- Identifier la complémentarité.
- Se convenir des mesures communes pour la réussite et le partage d'informations.



- Avoir accès aux produits et aux programmes mondiaux de la FICR comme le Programme « GO » afin de renforcer les initiatives régionales pour l'échange d'information, le suivi, l'alerte rapide et l'intervention collective.
- Promouvoir un engagement stratégique et à long terme envers l'accès au financement multilatéral.
- S'appuyer sur la technologie et les intérêts communs du secteur commercial afin de promouvoir l'engagement dans le domaine de la collecte des données et le partage de l'information avec les centres économiques en Afrique et des nouvelles technologies en vue de diversifier et d'élargir les partenariats auprès du secteur privé.
- Renforcer la portée et l'impact de nos programmes en restant systématiquement à l'écoute des communautés.
- Faire fond sur les capacités des Sociétés nationales et des réseaux professionnels afin d'améliorer la visibilité des Sociétés nationales africaines et démontrer la spécificité de la proposition de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
- Mettre en valeur les succès en offrant des possibilités aux partenaires actuels et potentiels de visiter, de découvrir ou de tirer des enseignements des programmes des Sociétés nationales.

NOUVEAU MODÈLE OPÉRATIONNEL

La structure de la FICR a été simplifiée pour plus d'efficacité et de responsabilité. À ce jour, le Bureau régional pour l'Afrique est l'un des cinq Bureaux régionaux qui disposent d'une structure horizontale où les équipes de pays et multi-pays relèvent directement du Bureau régional. La structure du Siège (Genève) est désormais reflétée en Afrique et elle met en évidence la valeur de la gestion matricielle, où les équipes techniques et les différents bureaux géographiques sont interdépendants et partagent les mêmes indicateurs du succès.

Cette approche d'« une FICR unique » assurera une orientation institutionnelle claire à travers les frontières géographiques et techniques, qui permet d'harmoniser l'appui aux Sociétés nationales. Le nouveau modèle opérationnel permettra d'assurer une gestion axée sur le rendement et le respect continu des règlements en matière de sécurité, de gestion des ressources humaines et de conformité de la subvention.

Comme l'organisation est en train de recruter un personnel diversifié et à long terme à partir des sources internes et externes au Mouvement, une plus grande attention sera accordée aux membres du personnel qualifiés et engagés ainsi qu'aux structures adaptées afin de combler le fossé entre le domaine du développement et le volet humanitaire.

La FICR est au dernier stade de ce processus de changement en Afrique. Le Bureau régional pour l'Afrique est basé à Nairobi (Kenya) et l'on compte cinq Groupes de pays, la Côte Ouest (Abuja), le Sahel (Dakar), l'Afrique centrale (Yaoundé), l'Afrique australe (Pretoria) et l'Afrique de l'Est (Nairobi). Des Bureaux de pays ont été établis afin d'appuyer des opérations complexes en République centrafricaine, en Guinée, au Niger, au Libéria, en Sierra Leone, en Somalie, au Soudan du Sud et au Soudan ainsi qu'un Bureau de représentation auprès de l'Union africaine et des organisations internationales basées à Addis-Abeba. Un Secrétariat apportera son appui au Bureau régional dans la mobilisation et la coordination de la politique et de la stratégie de partenariat avec Genève,

New York et Bruxelles, afin de renforcer l'utilisation du statut auxiliaire des Sociétés nationales africaines dans ses engagements avec l'Union africaine, les Comités économiques régionales, les institutions spécialisées, les organisations multilatérales et les gouvernements.

Le Bureau régional a révisé les descriptions des postes afin d'assurer que de nouvelles aptitudes et compétences font partie des attentes en matière de rendement et de cibler des candidats provenant des sources non traditionnelles.

PRINCIPAUX FACTEURS MOTEURS DU CHANGEMENT DANS LE SECTEUR HUMANITAIRE ET DU DÉVELOPPEMENT



- Attentes élevées entre partenaires et bénéficiaires pour la transparence, la responsabilité, la coordination et la performance du Mouvement.
- Tolérance zéro pour tout manquement à l'intégrité.
- La nécessité d'un changement de paradigme dans les domaines du financement humanitaire et du développement.
- Changement de politique dans le cadre de la localisation de l'aide.
- Possibilités découlant de la technologie et de l'intérêt du secteur privé dans l'investissement d'impact.

TIRER PARTI DES RÉSEAUX SOUS-RÉGIONAUX DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE



Les principaux réseaux sont les suivants :

- Coordination des Sociétés nationales de l'Afrique centrale (COSNAC);
- Partenariat des Sociétés nationales de la Croix Rouge de l'Afrique australe (SAPRCS);
- Côte Ouest;
- · Sahel-plus;
- Réseau des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge de l'Afrique de l'Est.

Une autre plate-forme connue sous le nom de PIROI a été créée afin de soutenir la gestion des catastrophes.

SECTION 2

HUIT DOMAINES PRIORITAIRES ET PRINCIPAUX JAI ONS

La FICR coordonne et fournit son appui à huit domaines prioritaires des programmes des Sociétés nationales. Ces domaines représentent le continuum dans lequel opèrent les Sociétés nationales, qui va de la préparation, à la réponse, au relèvement et au développement.

LEADERSHIP ET RESPONSABILISATION PARTAGÉS



Afin de renforcer la collaboration entre les membres de la FICR et faciliter la contribution pour la transposition à grande échelle de l'appui des pairs dans les domaines prioritaires et les stratégies de mise en œuvre, la Région créera des groupes en vue de partager le leadership sur certaines questions thématiques et zones géographiques.

Les groupes de partage de leadership seront composés des représentants de la FICR, des Sociétés nationales et des autres partenaires du Mouvement comme le Centre climatique et le Centre de ressources pour les moyens d'existence (Livelihoods Resource Centre) afin d'apporter un appui dans le domaine de la planification et de l'analyse dans le cadre de la conception des programmes et du développement des ressources sur des questions spécifiques et d'intérêts communs.

Les groupes seront initialement mis en place au niveau de nombreuses sous-régions et des Sociétés nationales, dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe (RRC), des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire, de la santé, de la migration et de la gestion des catastrophes. Le Bureau régional de la FICR facilitera les appels et les réunions afin de discuter des tendances, des défis et des stratégies de déploiement de l'expertise et des ressources.



DOMAINE PRIORITAIRE 1

RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

La réduction des risques de catastrophe occupe une place centrale dans la stratégie de la Région Afrique. Pour faire face aux vulnérabilités de manière globale et durable, la Région Afrique abordera les causes profondes afin d'atténuer les risques et renforcer la résilience aux chocs futurs. En priorité, la Région accélérera l'initiative « la Coalition d'un milliard de personnes pour renforcer la résilience » (1BC) en Afrique, en initiant des coalitions et en mettant des plateformes importantes à la disposition des Sociétés nationales concernées.

Objectifs:

- Préparer les communautés vivant dans les zones à haut risque afin qu'elles soient en mesure de répondre aux catastrophes.
- Promouvoir l'adoption des valeurs et des pratiques respectueuses de l'environnement et qui tiennent compte des risques climatiques au sein des communautés vivant dans les zones touchées par les catastrophes et les crises.

Principaux jalons

2017

- Mettre sur pied un Groupe de leadership partagé, réunissant une vaste gamme d'initiatives et d'activités de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge et fournissant une assistance technique à chaque étape importante de la planification.
- Élaborer une stratégie régionale de Réduction des risques de catastrophe (RRC) qui tient compte des solutions écologiques, de l'alerte rapide multirisque et qui relève les défis de l'insécurité alimentaire chronique et s'appuie sur le financement fondé sur les prévisions.
- Mettre en place des coalitions nationales composées d'entreprises privées, des secteurs publics et à but non lucratif dans au moins cinq pays afin de faire connaître les succès et renforcer les capacités de résilience dans le cadre de l'initiative « 1BC ».
- Apporter un appui à au moins 10 Sociétés nationales afin qu'elles fassent pression sur les Commissions économiques régionales et les gouvernements pour que l'activité de la Croix-Rouge soit incluse dans les Plans nationaux d'adaptation et les autres cadres d'adaptation aux changements climatiques (ACC).
- Àméliorer la gestion des risques à long terme grâce à des possibilités de financement innovants, tels que le financement basé sur les prévisions ou l'assurance.
- Lancer des applications qui permettent de renforcer l'alerte rapide et l'engagement communautaire dans le cadre de partenariats novateurs avec les organisations multilatérales, les commissions régionales et le secteur privé.
- Intégrer l'initiative « 1BC » ainsi que les plans régionaux, nationaux et multipays dans l'initiative en faveur de la résilience en Afrique.

- Adapter des outils en vue d'améliorer la programmation de la RRC en milieux urbains, d'élaborer et de mettre en œuvre des Plans d'action en faveur des collectivités vivant dans les zones à haut risque afin de les préparer à répondre aux situations de sécheresse et d'inondation.
- Faciliter l'appui des pairs dans les activités d'alerte rapide à cinq Sociétés nationales grâce au jumelage et aux visites mutuelles.
- Apporter un appui à au moins 10 Sociétés nationales afin de faire pression sur les gouvernements concernant les cadres de solutions écologiques globales ou d'ACC et conclure des accords avec les instituts météorologiques publics.
- Conclure au moins un accord de financement basé sur les prévisions.
- Mettre en place d'autres coalitions nationales composées d'entreprises privées, des secteurs publics et à but non lucratif dans au moins 10 autres pays dans le cadre de l'initiative « 1BC ».

• Initier et institutionnaliser l'utilisation des données essentielles et la prise de décisions, notamment des communautés, avec les produits et les systèmes de gestion de l'information par l'entremise du Centre opérationnel.

2019

- Engager le dialogue avec 10 autres gouvernements afin d'améliorer les solutions écologiques, les plans nationaux d'adaptation et établir des liens avec les instituts météorologiques.
- Apporter un appui à au moins 10 autres Sociétés nationales afin qu'elles puissent faire pression sur les gouvernements en ce qui concerne les cadres d'ACC
- Mettre en place des coalitions nationales composées d'entreprises privées, des secteurs publics et à but non lucratif dans au moins 10 autres pays dans le cadre de l'initiative « 1BC ».
- Étendre la couverture de financement basé sur les prévisions à au moins trois zones à risque.

2020

- Engager le dialogue avec 10 autres gouvernements afin d'améliorer les solutions écologiques, les plans nationaux d'adaptation et établir des liens avec les instituts météorologiques.
- Apporter un appui à au moins 10 autres Sociétés nationales afin qu'elles puissent faire pression auprès des gouvernements au sujet des cadres des plans nationaux d'adaptation.
- Mettre en place des coalitions nationales composées d'entreprises privées, des secteurs publics et à but non lucratif dans au moins 10 autres pays dans le cadre de l'initiative « 1BC ».
- Étendre la couverture de financement basé sur les prévisions à au moins cinq zones à risque.

DOMAINE PRIORITAIRE 2 LOGEMENT:



La composante « logement » est un élément commun qui apparait dans les opérations du Fonds d'urgence pour les secours lors des catastrophes (FUSC) et lors des appels d'urgences. Ces services vont de la distribution des articles ménagers de secours aux logements d'urgence et à la reconstruction sur le long terme. L'expertise technique de la FICR en matière de logement sera élargie afin de s'assurer que les réponses aux besoins en logement sont mises en œuvre conformément à l'évaluation et la planification technique des experts.

Objectif

Mieux préparer les collectivités afin qu'elles puissent répondre dans le court terme aux besoins en logement causés par les catastrophes naturelles et jouir d'une plus grande résilience et sécurité à long terme.

Principaux jalons

2017

 Mettre sur pied un Groupe de leadership partagé afin de tirer parti de son expertise technique dans l'élaboration, la planification et la mise en œuvre de la stratégie.

- Développer la stratégie du logement pour l'Afrique afin d'élargir les partenariats, de mesurer le nombre de ménages atteints et d'accroître le financement.
- Fournir un appui accru à 10 Sociétés nationales dans les situations d'urgence liés au logement.

- Identifier et répertorier les meilleures pratiques, mettre sur pied des plateformes d'apprentissage, de partage et de réplication de ces pratiques.
- Élaborer des termes de référence et effectuer une analyse de marché pour un partenariat de haut niveau sur le logement.
- Promouvoir le développement des connaissances et des compétences, dans au moins 10 Sociétés nationales afin de multiplier les réponses liées au logement dans les situations d'urgence aux niveaux national et régional.

2019

- Établir un partenariat entre les acteurs mondiaux afin de créer une grande résilience dans certaines communautés.
- Augmenter le nombre de ménages bénéficiaires de logement d'urgence et d'appui technique.

2020

- Élargir les partenariats des parties prenantes sur la question du logement en vue d'une résilience à long terme.
- Élargir les services de logement en faveur d'un plus grand nombre de Sociétés nationales et intégrer les composantes de la résilience urbaine.

DOMAINE PRIORITAIRE 3

MOYENS DE SUBSISTANCE:



Près de 240 millions de personnes en Afrique subsaharienne n'ont pas de nourriture suffisante pour jouir d'une vie saine et active. Pour remédier à la crise liée aux moyens de subsistance et à la sécurité alimentaire qui prévaut en Afrique australe, le Secrétaire général de la FICR a commandé l'élaboration d'un plan opérationnel de cinq ans afin de renforcer les capacités de résilience des communautés victimes de la sécheresse. Avec l'appui des partenaires du Mouvement, la FICR a mis au point des plans sous régionaux pour l'Afrique australe, le Bassin du lac Tchad et la Corne de l'Afrique.

Objectif

Mieux préparer les collectivités afin qu'elles puissent relever dans le court terme les défis de l'insécurité alimentaire, la sous-alimentation chronique et la faim et jouir d'une plus grande résilience et sécurité à long terme.

Principaux jalons

- Les plans de la FICR pour répondre à la sécheresse en Afrique australe, et dans les régions du lac Tchad et de la Corne de l'Afrique sont financés à au moins 90 %.
- Rassembler la coalition des partenaires engagés à lutter contre l'insécurité alimentaire chronique, composée d'organisations publiques et privées.

- des secteurs de l'agriculture et de l'assurance, des agences des Nations Unies et des ONG locales.
- Recenser le nombre de femmes et d'hommes qui sont formés en compétences professionnelles et qui ont reçu une aide en espèces ou en nature pour améliorer la production alimentaire des ménages.

- Accroître le nombre de femmes et d'hommes qui sont formés en compétences professionnelles et qui ont reçu une aide en espèces ou en nature pour améliorer la production alimentaire des ménages.
- Renforcer des coalitions de partenaires afin d'intégrer 10 Sociétés nationales dans les mécanismes de coordination nationaux et régionaux.
- Equiper au moins 10 Sociétés nationales afin qu'elles soient prêtes à répondre à l'échelle nationale et régionale aux besoins d'urgence à court terme et à renforcer la résilience dans le moyen à long terme.
- Répertorier les meilleures pratiques et déployer le Plan pour le renforcement de la résilience à la sécheresse dans cinq autres Sociétés nationales en Afrique australe.

2019

- Assurer la connectivité entre le Centre opérationnel de l'Afrique et un Centre opérationnel d'urgence basé à Genève.
- Intégrer pleinement le Centre opérationnel afin d'accéder et d'analyser les données essentielles en vue d'apporter un appui à la prise de décisions et la planification des programmes de sécurité alimentaire et d'opérations d'urgence.
- Mettre en œuvre le Plan pour le renforcement de la résilience à la sécheresse dans deux autres opérations d'urgence au niveau sous-régionale

2020

• Enregistrer des millions de personnes dans l'initiative « la Coalition d'un milliard pour renforcer la résilience » (1BC).

DOMAINE PRIORITAIRE 4



Le Bureau régional pour l'Afrique continuera à fournir les soins vitaux ainsi qu'un leadership technique à un large éventail de programmes de santé et d'appui afin de répondre aux épidémies récentes, aux risques suscités par les maladies transmissibles et d'origine hydrique et renforcer les systèmes sanitaires fragiles et inadaptés de la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne. Ces actions permettront de mettre en place des systèmes de santé résilients en élargissant la portée du secteur concerné grâce aux volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et en favorisant la surveillance épidémiologique à base communautaire. Afin de bien respecter ses engagements, la Région identifiera les améliorations à apporter en priorité dans la mise en place d'un système cohérent et rapide qui permet de fournir une assistance d'urgence, de s'appuyer sur la technologie et de mettre sur pied des coalitions en vue d'élargir les services dans les situations fragiles.

Objectif

Assurer l'amélioration de la santé et de la dignité des personnes vulnérables grâce à un meilleur accès aux services de santé appropriés.

Principaux jalons

2017

- Mettre sur pied un Groupe de leadership conjoint, afin d'apporter son expertise et ses conseils en matière de santé d'urgence.
- Promouvoir des listes communes et des plans de déploiement conjoints avec l'Organisation Ouest Africaine de la santé, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des nations-unies, l'Union africaine et les partenaires du Mouvement.
- Établir un partenariat sur la prévention des maladies et la préparation aux épidémies pour les plus grands risques de santé, comme le choléra.
- Améliorer les capacités d'au moins cinq Sociétés nationales dans le domaine de l'alerte épidémique et de l'intervention grâce à la surveillance communautaire et les actions menées sur le terrain par les volontaires, en accordant une attention particulière aux pays touchés par le virus d'Ebola.
- Collaborer avec les partenaires en vue d'améliorer l'utilisation de la technologie et d'élargir la portée de l'action des volontaires dans au moins cinq pays afin de numériser la collecte des données et connecter les volontaires, notamment les volontaires virtuels, aux projets de santé.
- Améliorer l'accès aux services de santé grâce à des partenariats innovateurs et l'adoption de l'approche « Santé et premiers secours communautaires en action » (SPSC) dans au moins 10 pays.
- Mettre en place des programmes novateurs de lutte contre le VIH, ciblant les adolescents et les filles dans au moins trois Sociétés nationales de l'Afrique australe.

2018

- Améliorer l'approche « SPSC » afin de soutenir les systèmes de santé faibles et d'adopter cette approche dans 10 autres pays.
- Former et encadrer le personnel et les volontaires de cinq autres Sociétés nationales afin de répondre aux urgences liées à la santé aux niveaux national et régional, par le biais de stages/de personnel en détachement/d'affectations rotatives au niveau du Groupe /Bureau régional.
- Améliorer la collecte et l'analyse des données essentielles de cinq Sociétés nationales dans les interventions sanitaires et les opérations d'urgence grâce à des processus et des systèmes de gestion de l'information fournis par le Centre opérationnel.
- Améliorer l'approche « SPSC » afin de soutenir les systèmes de santé faibles et d'adopter cette approche dans 10 autres pays grâce à la formation du personnel des Sociétés nationales dans le domaine de la surveillance communautaire, de la participation des collectivités et de l'élaboration des lignes directrices y afférentes.
- Établir au moins deux partenariats fondés sur des valeurs communes afin d'attirer l'attention des donateurs non traditionnels sur les services sanitaires des Sociétés nationales.
- Mettre en place des programmes novateurs de la lutte contre le VIH ciblant les services aux adolescents dans au moins 6 autres Sociétés nationales de l'Afrique australe.

- Répertorier et publier les enseignements tirés/études de cas sur l'efficacité du renforcement des capacités (RC) dans les 20 pays qui ont bénéficié de l'appui.
- Élargir la complémentarité, les services de santé d'urgence et de lutte contre le VIH à 10 Sociétés nationales.

 Adopter les approches « SPSC » et répliquer les interventions couronnées de succès dans 10 autres Sociétés nationales.

2020

- Recueillir des informations sur l'efficacité des services de lutte contre le VIH adaptés aux adolescents et leur contribution à la réalisation des objectifs/90 90/90.
- Faire adopter, dans au moins 10 Sociétés nationales de l'Afrique australe, des approches novatrices dans leurs programmes VIH ciblant les services adaptés aux adolescents.

DOMAINE PRIORITAIRE 5



EAU ET ASSAINISSEMENT

En raison de la contamination et de l'insuffisance de l'eau potable, la diarrhée est la deuxième cause de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans en Afrique subsaharienne. La Région compte le plus grand nombre de pays confrontés aux pénuries d'eau sur la planète. Sur une population de près de 800 millions de personnes en Afrique subsaharienne, 300 millions vivent dans des milieux en situation de stress hydrique. Une attention particulière sera accordée aux besoins en eau et en assainissement en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et en Afrique de l'Est afin d'intensifier les interventions relatives à l'eau, l'assainissement et à l'hygiène pour tous (WASH). Une utilisation optimale de l'appui d'urgence sera consacrée à la santé et aux soins médicaux. La capacité d'approvisionnement en eau et en assainissement de la FICR sera renforcée grâce au recrutement d'un personnel formé aux opérations relatives aux situations d'urgence.

Objectif

Améliorer la santé et la dignité des personnes vulnérables grâce à un meilleur accès aux services d'eau, d'assainissement et d'hygiène appropriés et durables.

Principaux jalons

- Lancer un rapport de plaidoyer sur le choléra et mobiliser un partenariat formel afin d'appuyer une réponse à grande échelle.
- Mettre en place deux nouveaux partenariats et travailler en collaboration avec les partenaires existants afin de développer deux projets-phares WASH dans la région qui intègre le volet santé/RRC.
- Mettre en place une méthode de collecte et d'analyse des données pour la prise de décisions, la planification, les produits de gestion de l'information et du Centre opérationnel.
- Répertorier les meilleures pratiques appliquées dans les projets WASH réussis et s'en servir comme tremplin pour les transposer à une plus grande échelle dans les programmes WASH d'au moins cinq Sociétés nationales africaines.

- Élaborer des lignes directrices de la gestion des eaux usées dans le contexte
- Élaborer des lignes directrices de la participation des Sociétés nationales africaines dans les projets WASH en zones urbaines en utilisant la RRC en milieux urbains comme point d'entrée.
- Mettre au point des innovations qui permettent d'élargir l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les zones rurales.

- Intégrer les systèmes et la plateforme de gestion des connaissances en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) au Centre opérationnel.
- Engager au moins cinq Sociétés nationales africaines dans le programme WASH en zones urbaines dans le cadre de la RRC en milieux urbains.
- Identifier des partenaires qui sont prêts à apporter leur appui à la réplication des approches phares couronnées de succès dans cinq autres Sociétés nationales.
- Apporter un appui à deux Sociétés nationales afin qu'elles puissent participer dans des projets de gestion des eaux usées.

2019

- Répertorier les meilleures pratiques appliquées dans les projets WASH réussis et s'en servir comme tremplin pour les transposer à une plus grande échelle dans les programmes WASH d'au moins 10 Sociétés nationales africaines.
- Offrir une formation technique afin de développer, dans au moins 10 Sociétés nationales africaines, les capacités nécessaires pour répondre aux urgences liées à l'approvisionnement en eau potable et à l'assainissement (AEA), aux niveaux national et régional.

2020

- Identifier des partenaires qui sont prêts à apporter leur appui à la réplication des approches et des interventions phares réussies dans 10 autres Sociétés nationales.
- Au moins 10 Sociétés nationales en Afrique auront des projets et de l'expertise dans la gestion des eaux usées.
- Produire des études de cas et répertorier les meilleures pratiques relatives à l'engagement des Sociétés nationales dans la gestion des eaux usées.

DOMAINE PRIORITAIRE 6 INTÉGRATION SOCIALE



Les conflits, les mouvements démographiques et les maladies transmissibles constituent des facteurs favorables à la violence basée sur le genre et à l'exclusion sociale dans les pays d'Afrique. Le Projet « genre et diversité » de la Région Afrique est axé sur le renforcement des capacités et la formation, la promotion des équipes d'intervention composées d'hommes et de femmes, ainsi que la mobilisation des Sociétés nationales afin de participer activement aux activités de sensibilisation du public à la prévention de la violence basée sur le genre et à l'exclusion sociale.

Objectif

Promouvoir les droits fondamentaux des groupes défavorisés et marginalisés afin qu'ils puissent vivre dans un environnement sûr.

Principaux jalons

2017

- Renforcer et systématiser l'analyse proactive du contexte changeant, des scénarios possibles et des implications sur les besoins humanitaires.
- Enregistrer les données détaillées de 50 % de tous les projets.
- Soutenir la mise sur pied d'initiatives permettant à cinq Sociétés nationales d'aborder la violence sexuelle et celle basée sur le genre dans les situations de catastrophes naturelles.
- Apporter un appui à cinq Sociétés nationales afin qu'elles puissent mener directement des interventions locales de prévention et de mitigation de la violence interpersonnelle et communautaire.

2018

- Enregistrer des données détaillées de 100 % de tous les projets.
- Fournir l'expertise et les outils nécessaires afin de permettre aux cinq Sociétés nationales de participer activement aux activités de sensibilisation du public à la prévention de la violence basée sur le genre.
- Soutenir la mise sur pied d'initiatives permettant à 10 Sociétés nationales d'aborder la violence sexuelle et celle basée sur le genre dans les situations de catastrophes naturelles.
- Apporter un appui à 10 Sociétés nationales afin qu'elles puissent mener directement des interventions locales de prévention et de mitigation de la violence interpersonnelle et communautaire.
- Élaborer des programmes d'éducation au respect des valeurs humanitaires et à la promotion des compétences relationnelles et apporter un appui à leur mise en œuvre dans au moins 10 autres Sociétés nationales.

2019

- Identifier et mettre en valeur, dans 10 autres Sociétés nationales, des approches et des interventions, afin de promouvoir des activités de sensibilisation du public au changement de comportement et à la transformation sociale.
- Élaborer des programmes d'éducation au respect des valeurs humanitaires et à la promotion des compétences relationnelles et apporter un appui à leur mise en œuvre dans au moins 10 autres Sociétés nationales.

2020

 Reproduire dans 10 Sociétés nationales les approches et les interventions couronnées de succès.

DOMAINE PRIORITAIRE 7

CULTURE DE PAIX ET DE NON-VIOLENCE



Les conflits, les migrations, l'insécurité alimentaire et les catastrophes naturelles provoquent souvent des comportements violents. L'insécurité alimentaire qui prévaut dans les régions du Sahel, de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Est ainsi que dans les zones de conflit en Somalie, au Mali et au Niger, a eu un effet dévastateur sur la paix, les violences sexuelles et celles basées sur le genre et les mouvements démographiques.

Objectif:

Restaurer la dignité humaine et le respect de la diversité au sein des populations marginalisées et défavorisées grâce au changement de comportement.

Principaux jalons

2017

- Apporter un appui à au moins une Société nationale dans la mise en œuvre d'activités de sensibilisation du public au changement de comportement et à la transformation sociale.
- Mettre sur pied et faciliter des initiatives communautaires qui favorisent l'intégration sociale, la protection sociale et l'accès aux services de base dans cinq Sociétés nationales.
- Apporter un appui à cinq Sociétés nationales afin qu'elles puissent entreprendre directement des interventions locales de prévention et de mitigation de la violence interpersonnelle et communautaire.
- Renforcer les capacités d'analyse contextuelle par le biais du Centre opérationnel.

2018

- Améliorer les capacités d'au moins cinq Sociétés nationales, afin de mieux identifier les besoins des groupes les plus défavorisés et les plus marginalisés.
- Identifier 10 Sociétés nationales qui vont déployer des programmes spécifiques aux groupes de jeunes et de femmes.
- Élaborer des programmes d'éducation au respect des valeurs humanitaires et à la promotion des compétences relationnelles et apporter un appui à leur mise en œuvre dans au moins 10 autres Sociétés nationales.

2019

• Identifier et répertorier les meilleures pratiques, mettre sur pied des plateformes d'apprentissage, de partage et de réplication de ces pratiques.

2020

 Reproduire les approches et les interventions efficaces dans 10 Sociétés nationales.

DOMAINE PRIORITAIRE 8

MIGRATION



Selon l'Organisation des Nations Unies, on compte environ 18 millions de migrants internationaux dans la région, dont 4,4 millions de réfugiés et probablement un plus grand nombre de personnes en déplacement, compte tenu des difficultés à recueillir les informations et les données relatives aux mouvements migratoires irréguliers. La récente crise de migration autour du bassin méditerranéen a mis en évidence les besoins de protection et d'aide humanitaire en faveur des personnes qui se déplacent de l'Afrique vers l'Afrique du Nord en route vers l'Europe. Il existe d'autres importants flux migratoires inter-régionaux liés à divers facteurs, tels que la persécution, les conflits et la violence, la dégradation de l'environnement, les violations des droits, les disparités économiques et la pauvreté. En 2015, cinq pays africains ont fait partie des 10 premiers pays d'accueil. Il s'agit de l'Éthiopie, du Kenya, de l'Ouganda, de la République démocratique du Congo et du Tchad. Les Sociétés

nationales situées le long des routes migratoires, dans les pays d'origine, de transit ou de destination, peuvent répondre aux vulnérabilités et aux besoins humanitaires des migrants via trois principaux domaines prioritaires : l'aide, la protection et les activités de sensibilisation du public au changement de comportement et à la transformation sociale pour lutter contre la xénophobie, promouvoir le respect de la diversité et renforcer la cohésion sociale.

Objectif

Répondre aux besoins humanitaires et de protection des migrants dans les pays d'origine, de destination et de transit afin qu'ils puissent vivre avec dignité et en sécurité où qu'ils soient sans faire l'objet d'exclusion ou de discrimination.

Principaux jalons

2017

- Élaborer une stratégie régionale de l'Afrique sur la migration, avec l'appui des Sociétés nationales concernées.
- Adopter une approche transfrontalière globale et coordonnée dans les activités liées à la migration pour les Sociétés nationales africaines qui ont une frontière commune.
- Dans au moins trois Sociétés nationales, initier de nouveaux programmes portant sur des interventions visant à assurer la protection et l'assistance aux migrants dans les pays d'origine, de transit ou de destination.
- Apporter un appui à au moins 10 Sociétés nationales africaines dans la mise en œuvre d'activités de sensibilisation du public au changement de comportement et à la transformation sociale afin d'aborder l'intolérance, la discrimination et les perceptions négatives à l'égard des migrants.
- Mettre en place des mécanismes de collecte d'information afin de recueillir des données démographiques détaillées sur les migrants qui ont accès aux services liés à la migration.

- Intensifier les activités à moyen et à long terme, dans au moins trois autres Sociétés nationales, afin de fournir une meilleure assistance humanitaire aux migrants dans les pays d'origine, de transit ou de destination.
- Conformément à la Stratégie régionale de la migration en Afrique, initier de nouvelles activités d'assistance, de protection et de sensibilisation du public au changement de comportement et à la transformation sociale en faveur des migrants dans au moins trois nouvelles Sociétés nationales africaines.
- Identifier un point focal de la migration au sein des Sociétés nationales africaines concernées et mettre en place un réseau ou une plateforme régionale de partage de l'information.
- Initier et institutionnaliser la collecte et l'utilisation de données essentielles, y compris celles provenant des migrants, afin de contribuer à la prise de décisions et la planification grâce aux produits et aux systèmes de gestion de l'information du Centre opérationnel.
- Intensifier les efforts de plaidoyer en vue d'influencer les décideurs au niveau local, national et international, en utilisant les observations recueillies auprès des communautés touchées et d'assurer une plus grande prise de conscience, une assistance adéquate et une meilleure protection des migrants dans la planification stratégique et l'élaboration des politiques.
- Recueillir des données détaillées sur le nombre de personnes qui ont accès aux services liés à la migration (p. ex. migrants/réfugiés/victimes de la traite, femmes/hommes, mineurs non accompagnés).

- Identifier et répertorier les meilleures pratiques appliquées au niveau régional et partager les expériences avec d'autres régions qui interviennent dans les activités liées à la migration.
- Apporter un appui aux Sociétés nationales africaines afin qu'elles puissent persuader les décideurs au niveau local, national et international d'assurer une plus grande prise de conscience, une assistance adéquate et une meilleure protection des migrants dans la planification stratégique et l'élaboration des politiques.

- Reproduire les approches et les interventions dans les Sociétés nationales africaines qui n'ont pas encore développé des activités en faveur des migrants.
- Poursuivre les efforts de prise de conscience afin d'intensifier les activités d'assistance, de protection et de sensibilisation du public au changement de comportement et à la transformation sociale menées par les Sociétés nationales africaines dans les pays d'origine, de transit ou de destination.
- Réexaminer la Stratégie régionale des migrations en Afrique en se fondant sur l'expérience acquise grâce à l'interaction avec les migrants en Afrique.



SECTION 3

LES QUATRE STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

Cette section aborde les stratégies de mise en œuvre (SMO) et présente les bases essentielles à la réussite. Ces stratégies sont tirées des actions facilitatrices de la Stratégie 2020 et sont accompagnées des principaux jalons du succès de la FICR et de ses Sociétés nationales membres.

SMO 1. RENFORCER LES CAPACITÉS DES SOCIÉTÉS NATIONALES ET GARANTIR UNE PRÉSENCE SOUTENUE ET EFFICACE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE DANS LES COMMUNAUTÉS

Objectifs

- ✓ Aider les Sociétés nationales à devenir des organisations plus durables et responsables et renforcer l'identité, le rôle et le mandat des Sociétés nationales.
- ✓ Transmettre des connaissances et innover au sein de la FICR et de ses membres en Afrique.

BASES ESSENTIELLES

Développement organisationnel et renforcement des capacités

La capacité de rester pertinents et adaptés à l'objectif poursuivi devient de plus en plus importante au fur et à mesure qu'un nombre croissant d'acteurs joignent la scène humanitaire. Pour les Sociétés nationales du 21e siècle, cela signifie qu'elles doivent être en mesure de réexaminer périodiquement et de recentrer leurs activités afin de regagner les parts de marché perdues, de répondre aux nouveaux besoins et de tenir compte des nouvelles possibilités. Pour qu'une Société nationale africaine réalise son avantage comparatif et soit reconnue comme un partenaire de choix, elle doit s'assurer que ses actions sont celles qui ont fait sa réputation et celles qu'elle est capable d'accomplir. La FICR fournira un appui programmatique à toutes les Sociétés nationales et jouera le rôle de courtier des connaissances et de l'innovation. Elle privilégiera la mise au point des outils et des lignes directrices en vue d'améliorer l'utilisation des

données, de bâtir sa réputation et de gérer les risques y afférents et de soutenir le développement des capacités de leadership et de gestion.

MESURER LES PROGRÈS RÉALISÉS AU REGARD DES PLANS D'ACTION ADOPTÉS AUX 8° ET 9° CONFÉRENCES PANAFRICAINES



- 1. Nombre de Sociétés nationales africaines recevant un soutien financier ou en nature du gouvernement.
- 2. Nombre de Sociétés nationales africaines dont plus de 50 % des revenus sont générés au niveau national.
- 3. Nombre de Sociétés nationales africaines dont les comptes sont vérifiés chaque année et qui produisent des états financiers annuels.
- 4. Nombre de Sociétés nationales africaines qui se sont soumises au processus d'évaluation et de certification des capacités opérationnelles, reconnu par le Mouvement, ou à un examen par leurs pairs.
- 5. Nombre de Sociétés nationales africaines qui utilisent le système de compte rendu à l'échelle de la Fédération pour établir un rapport annuel.
- 6. Nombre de Sociétés nationales africaines qui ont des politiques et des programmes relatifs à la jeunesse et qui les mettent en œuvre.
- 7. Nombre de Sociétés nationales africaines qui ont actualisé leurs statuts au cours des cinq dernières années.
- 8. Nombre de Sociétés nationales africaines qui disposent d'un cadre de gestion des risques
- 9. Nombre de Sociétés nationales africaines qui se conformément au tableau de bord du Comité de contrôle du respect des dispositions et de médiation.

Courtage de connaissances et innovation

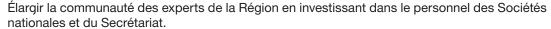
Le réseau de la FICR tire parti d'une riche expérience et d'une grande expertise ainsi que d'un engagement à créer une culture d'innovation, d'apprentissage et des meilleures pratiques. Les vastes connaissances et compétences accumulées par les Sociétés nationales africaines dans la lutte contre les épidémies, telles que l'Ebola, le choléra et les autres urgences offrent aux partenaires du Mouvement la possibilité d'en tirer des enseignements et de s'en inspirer. Ce Bureau régional accordera son appui aux Sociétés nationales africaines qui se sont engagées avec les centres de référence de la Croix-Rouge et les partenaires qui ne font pas partie du Mouvement afin d'améliorer l'apprentissage mutuel et la capacité.

SE RAPPROCHER DES SOCIÉTÉS NATIONALES

Le Secrétariat de la FICR en Afrique mettra en œuvre de nouvelles stratégies afin de s'assurer que l'expérience des Sociétés nationales soit caractérisée par un appui constant, fiable et pertinent.

Les interventions spécifiques incluent:

- Leadership et responsabilité partagés avec les Sociétés nationales sur des thèmes clés.
- Subventions de démarrage grâce à de petites subventions qui aident toutes les Sociétés nationales à répondre à leurs besoins prioritaires en développement organisationnel qu'elles ont identifié elles-mêmes.



- Soutien accru en faveur des détachements et des mutations entre les Sociétés nationales africaines.
- Soutien aux Sociétés nationales en vue d'adapter des applications et de nouvelles technologies.
- Soutien aux Sociétés nationales afin de réunir diverses coalitions et de diriger la mise en œuvre des projets.

Engagement et responsabilité communautaires

L'engagement et la responsabilité communautaires (CEA) est une approche de la programmation et des opérations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui aide à mettre les communautés au centre de nos activités en intégrant la communication et la participation tout au long du cycle du programme. Bien que l'engagement et la responsabilité communautaires ne soit pas un programme nouveau ou autonome, l'adoption d'une approche plus systématique de l'engagement et de la responsabilité communautaires contribue à l'amélioration de la responsabilité envers les communautés, ce qui favorise l'acceptation et la confiance et appuie des résultats plus durables du programme. Ces dernières années, la Région a mis en place un programme complet d'engagement et de responsabilité communautaires dans dix pays d'Afrique de l'Ouest et cinq d'Afrique de l'Est. Elle s'attèle maintenant à intégrer ce programme sur l'engagement et la responsabilité tout au long de ses opérations en accordant son appui aux Sociétés nationales afin d'adopter des approches plus systématiques et innovantes pour le partage de l'information, la participation communautaire et les observations, le comportement et la communication sur les changements sociaux et le plaidoyer fondé sur des données probantes.

Principaux jalons

- Mettre dans leur contexte les cours d'initiation au Mouvement (CIM) afin que la formation et l'initiation au leadership des sections locales revêtent un caractère régional.
- Créer un tableau de bord afin de surveiller les risques d'intégrité des Sociétés nationales et informer les décisions en vue de l'appui technique ou financier.
- Établir un dialogue régulier et une stratégie du Groupe africain sur la gouvernance afin de collaborer avec 10 Sociétés nationales sur le leadership et la gouvernance.
- Identifier des modèles simples de collecte de fonds locaux et les utiliser dans au moins deux Sociétés nationales africaines.

- Élaborer un cadre pour une gestion financière améliorée et l'utiliser dans cinq Sociétés nationales africaines.
- Apporter un appui à toutes les 49 Sociétés nationales grâce à un programme de subventions de démarrage.
- Mettre au point et maintenir une fiche d'évaluation des engagements des Sociétés nationales africaines dans le cadre de la Conférence panafricaine.
- Enregistrer le nombre de Sociétés nationales africaines qui ont évalué leurs capacités au niveau local.
- Établir au siège régional, un Centre opérationnel lié à la plateforme « GO » basée à Genève, afin de faciliter la collecte de données auprès des collectivités, ainsi que l'analyse et l'échange avec un public varié.
- Relier les Sociétés nationales africaines aux institutions académiques locales et régionales.
- Élaborer une feuille de route afin de mettre en place une approche plus systématique de l'engagement et de la responsabilité communautaires au sein des Sociétés nationales africaines, en consultation avec les Sociétés nationales africaines, les équipes de la FICR à travers la région, le CICR et des partenaires internes et externes.
- Intégrer les approches et les activités sur l'engagement et la responsabilité communautaires dans au moins deux programmes et opérations régionaux, y compris la formation et l'appui au personnel et aux volontaires.
- Lancer des initiatives visant de recueillir les commentaires de la communauté dans au moins deux Sociétés nationales africaines et relier ces commentaires à la prise de décision de la Société nationale et du Centre opérationnel au Bureau régional.

- Élargir le champ d'action du Groupe africain sur la gouvernance d'au moins un pays.
- Mettre sur pied, adapter et utiliser des systèmes de gestion des volontaires qui comprennent l'établissement d'un régime d'assurance durable.
- Ajuster le processus d'évaluation et de certification des capacités opérationnelles (ECCO) en vue de permettre aux Sociétés nationales d'effectuer une auto-évaluation explicite de leur alignement par rapport à la Stratégie 2020.
- Élaborer et piloter un programme de mentorat dans les domaines du leadership et de la gestion.
- Examiner le rendement des Sociétés nationales africaines qui ont bénéficié d'un appui afin de mieux répondre aux besoins de planification, de coordination et d'apprentissage et de réplication d'une autre Société nationale africaine.
- Déployer le modèle standard de mobilisation de fonds sur le plan local en faveur d'autres Sociétés nationales africaines.
- Déployer une gestion financière améliorée en faveur d'autres Sociétés nationales africaines.
- Augmenter le nombre de Sociétés nationales africaines qui ont évalué les capacités au niveau local.
- Déployer la feuille de route du programme d'engagement communautaire (CEA) pour l'Afrique, qui aidera les Sociétés nationales africaines à adopter une approche plus systématique du programme d'engagement communautaire (CEA) dans leurs programmes et opérations.
- Déployer des initiatives pilotes pour recueillir les commentaires de la communauté dans au moins trois Sociétés nationales africaines, en veillant à ce que ces commentaires soient liés à la prise de décision aux niveaux national et régional.

- Élargir le champ d'action du Groupe africain sur la gouvernance d'au moins un pays par groupe.
- Élargir la portée du programme de gestion et de rétention des volontaires à 10 autres Sociétés nationales.

- Examiner le processus d'ECCO et identifier 10 autres Sociétés nationales africaines qui ont besoin d'un soutien accru.
- Élaborer un projet de recherche afin de mettre sur pied une base de données probantes sur l'engagement et la responsabilité communautaires de la FICR et évaluer l'impact de l'engagement et la responsabilité communautaires au sein des programmes et des opérations.
- Poursuivre l'intégration des approches et des activités relatives à l'engagement et la responsabilité communautaires dans quatre Sociétés nationales africaines, programmes ou opérations régionales

 Evaluer les cas de succès et élaborer un plan fondé sur des données probantes en vue d'une mise à l'échelle

APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIELLE



La FICR mettra l'accent sur le renforcement des capacités et l'innovation des Sociétés nationales grâce à des possibilités d'apprentissage pratiques et expérientielles.

Cette approche est significativement plus bénéfique pour le personnel et les volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge par opposition aux contextes de classe traditionnels, car elle permet aux participants d'être activement impliqués dans une expérience d'apprentissage qui est concrètement liée à leurs activités et leurs contextes quotidiens, et demande l'observation et la réflexion, plutôt que l'apprentissage abstrait ou le cours magistral. Ce style d'apprentissage a été utilisé dans l'initiative « école de terrain de la FICR » a été déployée en Afrique en 2007, pour accélérer l'apprentissage et l'action, et sera considérée pour renforcer les capacités, accélérer l'action et développer de nouveaux champions.

SMO 2. GARANTIR UNE GESTION INTERNATIONALE EFFICACE DES SITUATIONS DE CATASTROPHE

Objectif

Mieux coordonner la gestion des catastrophes et la coopération au sein du Mouvement afin d'assurer une intervention cohérente, équitable et rapide qui permet aux populations affectées par les catastrophes et les crises de pouvoir mieux se préparer, intervenir et se rétablir suite à ces évènements.

BASES ESSENTIELLES

Gestion des catastrophes

La gestion efficace des catastrophes exige des structures et des ressources appropriées afin d'« organiser, coordonner et diriger l'action internationale de secours ». Le Mouvement s'est engagé à accroître sa contribution globale afin de répondre aux besoins humanitaires. La concrétisation de cet engagement

requiert l'amélioration des mécanismes de coordination, des outils et de la formation. Des efforts devront également être déployés pour tirer parti de la technologie et des plateformes d'échange de l'information dans la planification de scénarios, l'analyse des données, la cartographie des risques et la surveillance. Ces éléments se fondent sur la complémentarité des mandats des composantes du Mouvement qui visent à promouvoir une coopération plus étroite entre les Sociétés nationales, des opérations efficaces et de qualité ainsi que l'efficacité et l'excellence du développement de ces Sociétés nationales.

Logistique

Une structure logistique disposant de ressources adéquates joue un rôle essentiel dans les deux domaines d'activités de la FICR, à savoir la réponse et la préparation. Cependant, trop souvent la demande dépasse la capacité de la FICR en Afrique de fournir un soutien optimal. Le Bureau régional pour l'Afrique trouvera des solutions innovantes et durables en vue d'identifier et de maintenir des niveaux adéquats de capacité logistique visant à répondre à la demande et fournir des services à l'échelle continentale. Pour améliorer l'efficacité, la synergie et la capacité d'intervention, une relation d'interdépendance entre les opérations, la logistique et les ressources financières sera renforcée sur le terrain et au niveau de la direction.

Principaux jalons

2017

- Explorer l'intégration de la gestion des catastrophes et de l'information logistique au Centre opérationnel en vue d'améliorer la gestion de l'information.
- Redéfinir et reconstituer la stratégie relative à l'état de préparation des stocks afin d'améliorer la capacité à faire face aux catastrophes à petite échelle.
- Élargir le répertoire des capacités d'urgence par la formation et l'encadrement des Équipes régionales d'intervention en cas catastrophe (EIT/ RDRT) dans les domaines de la logistique, de la gestion des catastrophes, de l'engagement et de la responsabilité communautaires ainsi que celui des communications.
- Établir des plateformes de coordination opérationnelle appropriées pour assurer une coordination totale de toutes les composantes du Mouvement dans la préparation et la réponse aux urgences.

- Établir un système de gestion de l'information dans le domaine de la gestion des catastrophes et de la logistique, et l'intégrer au Centre opérationnel.
- Identifier les ressources nécessaires au renforcement des capacités des trois pays les plus à risque en vue de les préparer à répondre aux catastrophes et aux crises.
- Évaluer et définir les pré-accords requis pour l'approvisionnement en services logistiques clés auprès des partenaires / fournisseurs aux niveaux national et sous-régional.
- Renforcer la coordination inter-agences et stimuler des partenariats externes afin de consolider la coopération dans les interventions d'urgence.
- Accroître les capacités et le potentiel des Sociétés nationales africaines dans la gestion des effets des catastrophes dans le cadre du système régional de gestion des interventions d'urgence.
- Mettre en œuvre le programme de renforcement des capacités logistiques dans cinq Sociétés nationales africaines.
- Répliquer la Plateforme d'intervention régionale de l'Océan Indien afin de fournir une réponse rapide similaire en Afrique de l'ouest et en Afrique centrale.

- Recueillir les enseignements tirés sur les processus et les outils de renforcement de la coordination et la coopération (RCCM) du Mouvement.
- Élaboration d'un ensemble de normes minimales pour la responsabilisation envers les communautés en situation d'urgence, en consultation avec les Sociétés nationales africaines.
- « Boîte à suggestion » pilote en tant qu'outil de recueil des observations de la communauté dans les situations d'urgence dans le cadre d'un projet international conjoint FICR-CRCR.

- Mettre au point un modèle de leadership partagé.
- Évaluer certaines opérations et répertorier les enseignements tirés.
- Poursuivre le déploiement des plans et identifier les ressources nécessaires au renforcement des capacités de 10 autres pays à risques en vue de les préparer à répondre aux catastrophes et aux crises.
- Intégrer les plateformes et les mécanismes de coordination améliorés dans tous les programmes de la FICR et engager un personnel possédant les compétences requises pour les établir et les maintenir.
- Poursuivre le déploiement des cadres de coordination du Mouvement à 10 Sociétés nationales africaines.

2020

- Aligner la recherche fondée sur les preuves et le suivi et l'évaluation utilisés pour informer la programmation.
- Réexaminer le système d'intervention régionale en cas de catastrophe et le réaligner, le cas échéant.
- Améliorer la moyenne du temps nécessaire pour finaliser le recrutement et le déploiement du personnel et acquérir les produits essentiels dans les situations d'urgence.

SMO 3. INFLUENCER LES AUTRES EN TANT QUE PARTENAIRES STRATÉGIQUES MAJEURS DANS LES ACTIONS HUMANITAIRES ET LA RÉSILIENCE COMMUNAUTAIRE

Objectif

Promouvoir des partenariats plus étroits, plus diversifiés et plus novateurs, mobiliser un plus grand appui financier pluriannuel et thématique et mettre en œuvre les décisions des décideurs politiques et des leaders d'opinion grâce à des actions concrètes, un plaidoyer efficace et une communication convaincante.

BASES ESSENTIELLES

Développement des ressources et partenariats

Lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire tenu en mai 2016 en Turquie, 18 gouvernements, 16 Organisations non gouvernementales, le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les agences des Nations Unies, ont approuvé « le Grand Compromis » qui est un engagement collectif visant à rendre le financement de l'aide humanitaire plus efficace et plus flexible. L'élément le plus critique du « Grand Compromis » est son objectif qui vise à « orienter 25 % du financement de l'aide humanitaire de manière plus directe et

efficace vers les organisations locales et nationales ». La FICR et les Sociétés nationales africaines sont peut-être les mieux placées parmi tous les acteurs humanitaires et de développement pour contribuer à la concrétisation de cette ambition. Par ailleurs, à la fin de 2015, la Communauté internationale s'est fixé les Objectifs de développement durable (ODD) et l'Agenda 2030, qui ont conduit à des discussions sur la modification de l'architecture financière d'urgence et de développement en vue d'un meilleur impact sur la résilience. Afin de réaliser les ODD, tous les acteurs devront définir de nouvelles méthodes de travail et mettre en place des partenariats à tous les niveaux, y compris au sein du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et au-delà.

La FICR en Afrique se positionnera en tant que partenaire de choix en donnant une perspective unique et une analyse des besoins humanitaires et de développement des communautés vulnérables, en facilitant l'accès et les services aux populations difficiles à atteindre, en assurant une mise en œuvre des programmes et en fournissant des informations correctes. La FICR poursuivra des financements innovants et lancera des appels de financements conjoints thématiques et à long terme avec des collègues du Mouvement. L'accent sera mis sur la création de partenariats mutuellement bénéfiques avec les partenaires du Mouvement, les gouvernements et le secteur privé pour la collecte de fonds au niveau national et les priorités de la présente feuille de route.

Communications

L'avantage comparatif du Mouvement est bien reconnu et respecté et la mobilisation des fonds et les partenariats sont renforcés grâce à une stratégie de communication claire et ferme. Une meilleure visibilité et une grande crédibilité auprès du public permettent aux Sociétés nationales d'amplifier la voix des plus vulnérables afin d'influencer les politiques et les budgets et mobiliser les ressources. Cela maximise la relation unique de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge avec la communauté et les habilite à s'exprimer sur les problèmes qui les affectent et influencent et les décideurs à apporter des changements positifs.

Principaux jalons

- Apporter un appui à 10 Sociétés nationales afin qu'elles puissent nouer des partenariats et des réseaux de collecte de fonds à long terme grâce au partage généralisé des compétences et au recours au Réseau Afrique pour la mobilisation des ressources et à d'autres mécanismes, comme l'appui par les pairs.
- Établir de nouveaux partenariats dans les trois principaux domaines de flux de revenus, le financement multilatéral, les Sociétés nationales gouvernementales et partenaires et le secteur privé
- Élargir les partenariats et établir des coalitions dans le domaine de la résilience dans au moins cinq pays afin de collaborer avec des entreprises commerciales et à but lucratif, des entreprises sociales, des institutions universitaires et des organisations multilatérales.
- S'appuyer sur les technologies telles que les services numériques et en ligne afin de renforcer la mobilisation de fonds dans les Sociétés nationales.
- S'appuyer sur la technologie pour soutenir les efforts de positionnement, notamment l'augmentation du nombre de ceux qui nous suivent sur les réseaux sociaux
- Augmenter le nombre d'articles et d'avis publiés qui mettent en évidence le leadership éclairé de la FICR et l'impact de nos volontaires et communautés.
- Élaborer des lignes directrices sur les communications dans les situations

d'urgence en vue d'une meilleure efficacité et rapidité du partage de l'information et de la réponse sur l'ensemble du continent dans les 48 heures.

- Mettre au point un appui par les pairs grâce aux réseaux de la FICR, tout en renforçant les relations avec les médias publics dans le partage de l'information, la promotion de la marque, le management et la gestion ainsi que la gestion des questions liées à la santé.
- Apporter un appui à au moins trois Sociétés nationales afin d'engager les gouvernements respectifs auprès des institutions de financement dans des projets conjoints visant à atténuer les effets du changement climatique.
- Enregistrer le nombre de Sociétés nationales africaines recevant plus de 50 % de leur revenu annuel à partir de sources nationales.
- Contribuer à la série mondiale des « perspectives communautaires », qui documente les besoins et les aspirations des communautés et s'en servir pour faire le plaidoyer auprès des partenaires, des décideurs et des relations avec les médias.
- Identifier et piloter des opportunités financières innovantes afin d'explorer et établir des partenariats plus profonds et non transactionnels avec les entreprises du secteur privé au-delà de la responsabilité sociale des entreprises

2018

- Continuer à appuyer 10 autres Sociétés nationales afin qu'elles puissent nouer de nouveaux partenariats et des réseaux de collecte de fonds par le partage généralisé des compétences et le recours au Réseau Afrique pour la mobilisation des ressources et à d'autres mécanismes, comme l'appui par les pairs.
- Augmenter le budget du plan pluriannuel de financement thématique, en fonction des fonds d'urgence comme les FUSC et les appels.
- Évaluer les progrès et les risques liés aux partenariats financiers innovants et faire des recommandations sur la stratégie en cours.
- Élargir les partenariats et mettre sur pied des coalitions dans au moins cinq pays, en vue de nouer une collaboration avec des entreprises commerciales et à but lucratif, des entreprises sociales, des institutions universitaires et des organisations multilatérales liées à la résilience.
- Engager le dialogue avec les centres du Forum économique mondial pour les jeunes leaders en Afrique.
- Améliorer la capacité de faire connaître les priorités institutionnelles de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et donner une perspective communautaire aux principaux aspects de l'action humanitaire et des contextes y afférents.
- Aligner aux principales audiences externes les approches et les positions fondées sur des données probantes qui sont facilitées, élaborées et communiquées au sein du Réseau.
- Augmenter le nombre de Sociétés nationales africaines recevant plus de 50
 % de leur revenu annuel à partir de sources nationales.
- Lancer une campagne de plaidoyer fondée sur des données probantes au sein de la région Afrique qui aide les communautés à parler des problèmes qui les concernent et à faire entendre leur voix afin d'influencer les décideurs à prendre des mesures.

- Mettre sur pied des coalitions dans au moins 10 pays, composées de divers partenaires intéressés par le renforcement de la résilience communautaire.
- Enregistrer le nombre de Sociétés nationales africaines recevant plus de 50 % de leur revenu annuel à partir de sources nationales
- Accroître les efforts visant à faire en sorte que plus de 75 % de tous les bureaux de pays et les groupes sont dotés d'un personnel compétent et des équipements appropriés dans le domaine de la communication.

Publier un article d'opinion positionnant la FICR en tant que leader d'opinion dans l'engagement et la responsabilité communautaires (en utilisant l'apprentissage et les données probantes des Sociétés nationales).

2020

- Élargir l'appui à 10 Sociétés nationales afin qu'elles puissent nouer de nouveaux partenariats et des réseaux de collecte de fonds grâce au partage des compétences globales et au recours au Réseau Afrique pour la mobilisation des ressources et à d'autres mécanismes, comme l'appui par les pairs.
- Mettre sur pied des coalitions dans au moins 10 pays, composées de divers partenaires intéressés par le renforcement de la résilience communautaire.

SMO 4. GARANTIR UNE FÉDÉRATION INTERNATIONALE FORTE, QUI SOIT EFFICACE, CRÉDIBLE ET RESPONSABLE

Objectif

✓ Garantir une Fédération crédible et efficace qui fournit un appui rapide et efficace aux opérations, aux entreprises et aux organes de gouvernance.

BASES ESSENTIELLES

Ressources humaines

Outre qu'il faut assurer les mécanismes de coordination nécessaires, l'aptitude à mettre en œuvre les services attendus repose sur une Fédération internationale efficace, pertinente et crédible, qui représente les intérêts collectifs, déploie un personnel qualifié et des services de haute qualité. Des ressources humaines spécialisées et durables permettent à la FICR d'apporter aux populations touchées le soutien rapide et de qualité attendu des Sociétés nationales la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Gouvernance

La mise en place d'une Fédération internationale efficace passe par l'appui accordé aux mécanismes de gouvernance, le cadre réglementaire et stratégique que les membres souhaitent élaborer pour leur Fédération, afin d'ouvrir des possibilités et assurer la responsabilité mutuelle et la gestion des risques.

Finance

La FICR peut apporter un appui plus important et mieux harmonisé, de même qu'un soutien crédible aux populations affectées grâce à une gestion financière efficace, crédible et responsable.

Le nouveau modèle d'affaires s'aligne aux résultats de l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie 2020 de la FICR et les prévisions financières tiennent comptent des ressources nécessaires aux principaux rôles de la FICR, notamment : le développement des Sociétés nationales, la gestion des données, le courtage des connaissances, la coordination, la préparation et la réponse. Des systèmes sont mis en place pour assurer plus de transparence et de responsabilité au niveau de la FICR, des Sociétés nationales africaines et des partenaires du Mouvement.

Sécurité

La démarche adoptée par la FICR en ce qui concerne sa sécurité organisationnelle est avant tout celle de la prévention, qui ne peut être atteinte que grâce à une gestion efficace de la sécurité. La FICR cherche à renforcer son système de gestion de la sécurité, à promouvoir une culture de sécurité au niveau interne et à y apporter plus de transparence, de suivi et d'analyse. Les problèmes sécuritaires auxquels sont confrontés 49 pays obligent le Bureau Régional pour l'Afrique à adopter des méthodes ou des approches plus affinées. L'Afrique reste en proie à des problèmes sécuritaires complexes et pluridimensionnels, à des niveaux de risque variant de faible à extrême. Par ailleurs, les niveaux de risques liés à la sécurité routière dans la Région vont de élevés à très élevés, tandis que les niveaux de risques médicaux varient de faible à très élevé. Pour s'acquitter de sa responsabilité de diligence, la FICR a adopté un cadre et une stratégie de sécurité afin d'assurer des approches et des exigences minimales de sécurité.

Technologie de l'information et de la communication (TIC)

Un sondage sur les capacités des TIC de la Société nationale en 2011 a révélé les plus grands défis des Sociétés nationales africaines. Il s'agit notamment : des ressources limitées, du manque de compétences dans les Sociétés nationales et d'une manière générale, une infrastructure incomplète et une mauvaise connectivité. Bien que des progrès aient été réalisés depuis 2011 avec la fourniture d'équipements, l'expansion de la présence des Sociétés nationales africaines sur le Web et la promotion de l'utilisation du système de financement Navision, les succès n'étaient pas toujours durables. En réponse, la FICR a mis au point une évaluation de la situation des TIC des Sociétés nationales, en étendant la méthodologie OCAC dans ce domaine. Cette évaluation aborde la stratégie, la planification, la gestion, les opérations, les compétences, la sécurité et la gestion des risques des TIC. Ce processus a fourni des directives au Bureau régional pour un plus grand investissement dans les TIC notamment dans les domaines de la gestion informatique et du développement des compétences, de l'utilisation de services basés sur le cloud et du « logiciel en tant que service » (SaaS), de l'infrastructure de base pour les courriels, la gestion financière et la présence sur le Web, et l'utilisation de plates-formes de réseau pour faciliter la communication entre pairs.

Principaux jalons

- Engager des partenaires du Mouvement dans l'élaboration d'une stratégie des ressources humaines afin de faire des prévisions relatives au recrutement du personnel et des experts.
- Élargir les groupes d'appui technique en incluant des représentants des Sociétés nationales africaines qui disposent d'un grand potentiel d'aptitudes et de compétences lors des réunions du Secrétariat et des déploiements.
- Mettre en place un personnel et constituer une réserve de talents de plus en plus diversifiés.
- Obtenir un taux de conformité de 100 % des exigences minimales en matière de sécurité.
- Modifier les modalités de financement en faveur d'un processus visant à confier la pleine responsabilité de la gestion comptable et financière aux Sociétés nationales.
- Établir des indicateurs de performance clés pour mesurer l'efficacité des services de secrétariat.

- Établir des listes contenant des Sociétés nationales africaines pour chaque domaine prioritaire.
- Diversifier le personnel grâce au recrutement d'experts humanitaires audelà du Réseau de la FICR.
- Grâce à l'appui de l'initiative WWPP (Travailler avec les partenaires du projet), soutenir les Sociétés nationales afin de renforcer leurs systèmes de contrôle interne.
- Promouvoir le partage d'expérience entre les pairs et les partenariats et renforcer la collaboration entre les Sociétés nationales africaines dans les domaines spécifiques d'expertise financière.
- Définir d'autres modalités de collaboration accompagnées de mesures de protection afin de fournir un soutien financier lors des opérations d'urgence, au cas où la Société nationale ferait l'objet d'une enquête sur une éventuelle affaire de corruption.
- Mettre au point des processus de recrutement « flexibles » pour les déploiements à court terme en vue d'avoir accès à l'expertise des partenaires, en utilisant le modèle d'urgence.

2019

- Soutenir le renforcement des capacités dans les domaines des ressources humaines, de la planification, du suivi, de l'évaluation et de la communication de l'information ainsi que de la gestion financière dans au moins 10 Sociétés nationales.
- Choisir un lieu d'affectation stratégique afin de tirer parti d'une expertise qui peut faciliter la planification et la mise en œuvre sectorielles.
- Collaborer avec les Sociétés nationales dans la mise en place de mécanismes de récupération des coûts, en utilisant des lignes directrices relatives à l'établissement des coûts, qui appuieront les processus budgétaires tout en offrant des bases solides pour négocier une récupération complète et équitable des coûts indirects.

- Soutenir le renforcement des capacités en matière de ressources humaines, de planification, du suivi, de l'évaluation et de la communication de l'information ainsi que de la gestion financière dans au moins 10 Sociétés nationales.
- Collaborer avec les Sociétés nationales afin de mettre au point des mécanismes de récupération des coûts.

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge FICR EN AFRIQUE – Feuille de route 2017 - 2020								
ICR EN AFRIQU	E - Feuille de route 2	2017 - 2020						

